



**Conseil d'administration du Pays Vichy-Auvergne**  
**Mardi 6 novembre 2012 sous la Présidence de Mme Nicole**  
**Eymard, Présidente, dans les locaux de l'Atrium de Vichy**

**Etaient présents**

Mme Nicole EYMARD, Présidente de l'association  
M. Stéphane ZAPATA, Directeur  
M. Eric SICARD; Président du Conseil de Développement  
M. Jean-Pierre CHARNAY ; Vichy Val d'Allier  
Mme Annick CHOVET ; Vichy Val d'Allier  
Mme Marcelle DESSALE ; Présidente CC Sioule, Colettes et Bouble  
M. Pierre HOUBE ; Trésorier de l'association, CC Bassin de Gannat  
M. Gérard LAPLANCHE ; CC Pays Saint Pourçinois  
M. Pierre LYAN ; CC Nord Limagne  
M. Bernard FERRIERE, CC Limagne Bords d'Allier  
M. Jacques BLETERRY ; Président CC Montagne Bourbonnaise  
M. Georges DAJOUX ; Président CC Pays de Lapalisse  
M. Luce BILLET; CC Varennes-Forterre  
M. Gilles BERRAT ; Président CC Donjon Val Libre  
M. Mohamed CHAHID ; Directeur du Cabinet Mati Conseils

**Excusés**

M. Jean-Michel GUERRE ; Président de Vichy Val d'Allier  
M. Jean-Claude MAIRAL ; Vichy Val d'Allier  
M. Frédéric AGUILERA ; Vichy Val d'Allier  
M. Olivier ROYER, Vichy Val d'Allier  
M. Jean-Pierre MONGARET ; Vichy Val d'Allier  
M. Alain BECOUZE ; Vichy Val d'Allier  
M. Xavier CADORET ; Président CC Varennes-Forterre  
M. Didier CHASSAIN ; Président CC Coteaux de Randan  
M. Bernard FAURE, Président CC Limagne Bords d'Allier  
M. Guy THEVENET; CC Coteaux de Randan  
M. Bernard COULON ; Président CC Pays Saint-Pourçinois  
M. Dominique Geoffroy ; CC Donjon Val Libre

A l'ordre du jour :

- 
- Point sur les projets en cours : Tourisme, Culture, Politique d'accueil
- Séminaires Pays et futures contractualisations Région/ Fonds européens : Cabinet Mati missionné par ARDTA
- Questions diverses

Madame la Présidente remercie les membres présents pour leur participation à ce conseil d'administration.

### **1) Bilan au 30 juin 2012**

Concernant le bilan au 30 juin 2012, Madame Eymard explique que le cabinet Segeco devait nous fournir des tableaux de bords, ces tableaux n'ont pas pu être réalisés car l'expert comptable M. Clasquin a quitté le cabinet.

-Le suivi comptable de l'association sera désormais assuré par M. Roberjot de Segeco, nous allons mettre en place un suivi régulier. Vous trouverez en pièce jointe un tableau des dépenses par poste jusqu'au 30 juin 2012.

Stéphane Zapata présente le bilan par mission avec un comparatif entre le prévisionnel de l'année 2012 et le réalisé au 30 juin 2012 (voir documents joint). Il rappelle que l'association a réduit ces dépenses et continuera à le faire, cependant l'association reste encore en déficit cette année.

#### ***Budget Tourisme et Handicap :***

***Budget Entreprendre :*** ce budget comprend la construction de l'offre et son référencement il s'agit principalement de dépenses liées aux déplacements et au temps de travail, le poste communication est aussi important puisqu'il est prévu de créer un site internet spécifique pour cette mission, mais qui sera subventionné par le FEDER.

En lien avec le CG, l'ARDTA, et la Région Auvergne, la mission Entreprendre doit s'articuler et mettre en place un partenariat fort avec le CG03. Il faut également s'harmoniser au niveau de la communication. Une réunion a été organisée avec le Comité d'Expansion Economique.

Estèle Rival, chargée de mission, explique que pour donner de la plus-value au territoire, il ne s'agit pas de faire des doublons et des triplons en matière de politique d'accueil, mais qu'il s'agit plus d'une expérimentation durant deux ans, avec différents partenariats tout en aidant la mission accueil. On s'aperçoit déjà qu'il existe beaucoup d'organismes chargés d'accompagner et d'aider la création ou la reprise d'entreprises mais moins d'organismes dans le suivi.

- Recherche de prestataires pour compléter les offres
- Cité de caractères + plus beaux villages de France...
- Développer une offre de service suffisante

Hébergement et la restauration haute gamme ...

#### ***Budget Culture :***

Le budget Culture a également été revu à la baisse.

## **2) Fonctionnement Pays : Départ Christel Debout et réorganisation :**

Christel Debout chargée de mission Culture ayant été engagé à plein temps à Vichy Val d'Allier quitte le Pays. C'est donc Isabelle Dumas qui reprendra le suivi des dossiers culture et suivra l'appel à projet lancé par la Région à mi-temps et travaillera à mi-temps sur la Gestion du programme Leader. Cela permet de faire l'économie d'un poste pour le mois de décembre 2012.

Voir organigramme ci-joint :

M. Blettery demande s'il n'y a pas des missions que le Pays pourrait suspendre sans que cela ne remette en cause les attributions de subventions.

Quelles missions peut-on conserver ? Quelles missions doit-on supprimer ?

Sur le fonctionnement peut-on faire des économies ?

Le Pays Vichy-Auvergne à rogner sur toutes les dépenses des actions engagées.

## **3) Conventions : Auvergne Active DLA/outils financements économie sociale et solidaire et convention avec IADT sur l'évaluation Leader**

Voir document annexé.

## **4) Séminaires Pays et futures contractualisations Région/ Fonds européens : Cabinet Mati missionné par ARDTA**

conseil a pour objectif de préparer l'assemblée générale qui doit se tenir le 13 juillet prochain. Ce conseil fait suite au bureau qui s'est réuni le 04 juin dernier en présence de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. Chacun a pu prendre connaissance de la situation financière compliquée dans laquelle se situe l'association.

## **5) Présentation du projet de l'Idée au projet**

En raison du mode de fonctionnement de l'association, les comptes n'ont pu être arrêtés avant. Au vu des résultats négatifs, les éléments ont été revus, croisés pour arriver à maintenant à cette situation. La Présidente informe que des échanges ont eu lieu avec l'expert-comptable et le commissaire comptable. Au vu de la situation, la commissaire aux comptes a lancé une procédure d'alerte qui doit donner lieu à une réponse dans les 15 jours validée par le CA.

L'expert-comptable présente le bilan 2011 avec le document simplifié réalisé et joint en annexe.

Les fonds associatifs peuvent être mobilisés et comptablement absorber le déficit annoncé. Mais il faut absolument rectifier le tir sachant que le budget prévisionnel 2012 annoncé de -20000€ après corrections viendront abonder les difficultés.

La Présidente donne la parole aux membres présents :

- Les membres présents font part de leur étonnement sachant qu'aucun signe avant-coureur ne s'est manifesté et que la trésorerie du fait des décalages de subvention a toujours été tendue et regrette cette annonce tardive
- Il est souhaité que l'agglomération de Vichy complète sa participation par rapport à Leader pour les trois communes non incluses dans son périmètre. Les bénéficiaires sont pour certains de Vichy et certaines opérations incluent le pôle urbain. Il faut savoir que pour le

Pays de Montluçon, la population de la ville centre a dû être intégrée au même titre que les autres, exigé par le Préfet, on ne peut pas faire de sous-catégories.

- Si une augmentation pour l'année prochaine est décidée pour l'ensemble des EPCI, il faudra que VVA intègre la population de ces 3 communes
- Il faudra mettre en adéquation les actions par rapport aux financements et derrière quelles sont les priorités du Pays (tourisme, culture, santé, économie). Cela implique une réflexion de l'ensemble des élus sur ces priorités et les travailler
- Une structure qui ne vit que par des subventions, ce n'est pas durable. On doit assumer le fonctionnement et en fonction de certains projets on bénéficie de subventions complémentaires, donc quel est le coût réel pour le territoire de notre structure et faire appel à une cotisation réelle ? Dans ce cadre, il faudrait faire peut être une estimation d'autant que le programme leader s'arrête fin 2014 et quid si nous ne sommes pas reconduits ?
- L'objectif du Pays est de travailler en réseau, faire des ponts et assurer des passerelles et poursuivre dans ce sens comme pour le tourisme
- L'équipe et les missions assumées ne sont pas remises en question actuellement car si on supprime, les subventions tombent également, sans compter le coût des licenciements

La Présidente expose les éléments de réponse contenus dans le courrier :

Par un courrier en date du 14 juin, vous avez attiré notre attention sur la situation financière difficile dans laquelle se trouve notre association. L'association Pays Vichy-Auvergne informée de votre analyse et des menaces qui pèsent sur son devenir, tient à vous apporter les précisions ci-dessous :

Cette situation préoccupante est le résultat de différentes raisons :

- Un bilan 2010 qui ne devrait pas être à la hauteur de ce qu'il a été et qui a été cependant certifié tant par l'expert-comptable que par vous-même mais avec des réserves. Nous pouvons vous assurer que jamais nous n'aurions engagé autant de dépenses si le résultat annoncé avait été différent.
- Au vu du résultat largement excédentaire pour les années 2009-2010, les bases des budgets prévisionnels établis n'ont jamais été remises en question jusqu'à présent alors qu'ils comportaient des oublis (en particulier les dotations aux amortissements, les frais financiers et l'adhésion au COS, qui n'étaient pas comptabilisés)
- Aucune dépense ne vous a été cachée, mais notre mode de fonctionnement compliqué avec des décalages de subventions importants font que la lisibilité était compliquée pour tous.

Par rapport à l'année 2010, en 2011 de nouvelles données sont apparues à savoir :

- Les bases ont changé à savoir, l'association est à présent considérée comme une collectivité donc on doit calculer sur le HT donc une perte de près de 20000 €
- La dotation aux amortissements avait été sous-estimée (11000 €)
- Les frais bancaires ont explosé : 5000 €
- La subvention régionale a été baissée de 5000 €
- Les reports 2010 sur 2011 pour près de 33000 €
- Des subventions non obtenues sur 2011, près de 10 000€ en matière de co-financement
- Enfin l'autofinancement par rapport aux études : 25000 € (interscot), 3500 €(tourisme), 3500 € santé qui ont été intégralement financées sur fonds propres.

Pour l'année 2012, le budget prévisionnel prévu partait également sur les mêmes erreurs et au vu des actions portées, effectivement un déficit de près de 20000€ peut être estimé si rien n'est engagé pour le réduire.

Conscient de ces difficultés, l'association Pays Vichy-Auvergne se propose d'engager :

- Avec l'aide de l'expert-comptable **création de tableaux de bords** qui seront présentés à chacun des CA afin de présenter une lisibilité financière à tous les membres
- **Réduction des dépenses** : le plan d'action a été revu à la baisse avec des actions plus limitées en termes d'ampleur au niveau des actions : Entreprendre, Tourisme, Culture. Par la même occasion, **un véhicule de location** sera pris afin de limiter le budget dédié aux frais de déplacements. De plus, le Pays ne portera plus les opérations dédiées au Symposium européen sur la diffusion de la recherche équine.
- **Augmentation des recettes** : Afin d'augmenter les recettes de l'association, il a été décidé que le directeur se positionnerait sur deux dossiers de subvention à savoir un sur la filière équine et un autre dans le cadre d'un dossier FSE lié aux TPE du territoire. Le directeur dans ce cadre, solliciterait des aides sur 50% de son temps à hauteur de 50%. Les dossiers ne pourront être examinés qu'à compter du mois d'octobre en comité de programmation. Ces subventions se poursuivraient sur l'année 2013.
- **Poursuite des subventions liées au volet coopération**, dans le cadre du pilotage du dossier France Balkans, 6000€ sont attendus, de même, un reliquat complémentaire en solde d'opération peut être espéré.
- En fin, des contacts sont en cours avec VVA, pour étudier comment la trésorerie pourra être facilitée et **réduire ainsi la part dédiée aux frais bancaires** : garantie d'emprunt pour les besoins en fonds de roulement.
- Par ailleurs, au vu de la complexité de notre comptabilité et de la nécessité d'avoir une comptabilité plus précise, plus réactive en termes de demande d'acomptes et de soldes, il sera nécessaire de procéder à **une réorganisation interne afin d'avoir un véritable comptable**.
- Il a été décidé également de solliciter le cabinet comptable pour qu'il réalise un état comptable au 30 juin. Une assemblée générale exceptionnelle pourra être par ailleurs organisée à l'automne pour acter des décisions éventuelles complémentaires.

Après lecture du projet, le conseil d'administration valide les éléments proposés.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 13 juillet prochain dans les locaux de l'Atrium de Vichy.

La Présidente,



Nicole EYMARD